



Investir dans les populations rurales

Comité de l'évaluation

Cent vingt-septième session

Rome, 31 octobre 2024

Procès-verbal de la cent vingt-septième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EC/127

Date: 6 décembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org

Nigel Brett

Directeur par intérim

Division des politiques et des résultats
opérationnels

courriel: n.brett@ifad.org

Procès-verbal de la cent vingt-septième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent vingt-septième session, qui s'est déroulée à la fois en présentiel et en ligne le 31 octobre 2024.
2. Le procès-verbal, tel qu'approuvé par le Comité, sera présenté pour information au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

3. La Secrétaire du FIDA a ouvert la session en informant le Comité que le président serait dans l'incapacité d'assister aux débats de la matinée suite à un imprévu, et a rappelé l'article 1.3 du mandat et règlement intérieur révisés du Comité de l'évaluation: « En cas d'absence du président au cours d'une réunion prévue du Comité, la présidence sera assumée provisoirement par un autre membre appartenant aux Listes B ou C choisi par le Comité. » Erma Rheindrayani, Représentante permanente suppléante de la République d'Indonésie, a donc été nommée présidente temporaire jusqu'à l'arrivée du président. Yaya Olaniran (République fédérale du Nigéria) a repris la présidence de la session pendant l'après-midi.
4. Ont participé à la session les membres du Comité représentant l'Égypte, la Finlande, la France, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria, le Royaume des Pays-Bas et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de l'Allemagne, de l'Argentine, du Brésil, du Canada, de la Chine et des États-Unis d'Amérique. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Directeur adjoint par intérim d'IOE; le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays; le Directeur par intérim de la Division des politiques et des résultats opérationnels et Directeur de la Division production durable, marchés et institutions; la Secrétaire du FIDA; et d'autres membres du personnel du FIDA.
5. Annes Kanmani Joy, Secrétaire adjointe à la Division des autres institutions multilatérales, rattachée au Département des affaires économiques du Ministère indien des finances, et membre du Comité de l'évaluation, a présenté le point de vue du Gouvernement indien sur les délibérations du Comité au sujet de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour l'Inde.
6. Gabriela Alperovich et Laura Calle, analystes des opérations et des projets au Ministère argentin de l'économie, ont participé à distance aux délibérations du Comité sur l'ESPP pour l'Argentine. Leur présence a contribué à enrichir les délibérations en y intégrant le point de vue du Gouvernement argentin sur l'évaluation.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2024/127/W.P.1)

7. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2024/127/W.P.1. La présidence a encouragé les membres à mettre en avant durant les débats les messages clés qu'ils voulaient transmettre, de sorte que ces messages figurent dans le procès-verbal.

Point 3 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République de l'Inde (EC 2024/127/W.P.2)

Messages clés:

- Les membres ont pris note des avantages offerts par le partenariat de longue date entre le FIDA et le Gouvernement indien, qui avait contribué au développement de l'Inde et aidé le pays à mettre l'accent sur les zones rurales et les communautés agricoles les plus vulnérables.
- Les membres ont souligné qu'il importait de renforcer les partenariats avec le secteur privé, les administrations locales et les organisations internationales pour maximiser l'impact des initiatives, ainsi que d'améliorer en priorité l'accès des petits producteurs aux marchés et les systèmes de collecte de données et de suivi-évaluation des projets en cours.
- Les membres ont insisté sur le fait que, dans le cadre du prochain programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), il faudrait s'attaquer aux lacunes des politiques, créer des emplois à l'intention des jeunes ruraux et s'intéresser aux financements ayant trait à la résilience environnementale, aux pratiques durables et aux initiatives en rapport avec les changements climatiques.
- La direction a été invitée à réfléchir au rôle qu'elle jouait dans les pays à revenu intermédiaire et à l'état de préparation au reclassement.
- Les membres ont noté que l'accord conclusif serait communiqué au Comité une fois signé.

8. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement la troisième ESPP relative à l'Inde, couvrant la période allant de 2016 à 2022, telle qu'elle figure dans le document EC 2024/127/W.P.2. L'accord conclusif n'avait pas encore été signé et serait communiqué ultérieurement. Les membres du Comité ont remercié IOE et la direction de l'exhaustivité du rapport et des explications fournies.
9. Les membres ont pris note de la déclaration prononcée au nom du Gouvernement indien par Annes Kanmani Joy, Secrétaire adjointe à la Division des autres institutions multilatérales, rattachée au Département des affaires économiques du Ministère indien des finances.
10. Les membres ont salué le partenariat de longue date entre le FIDA et le Gouvernement indien, qui avait grandement contribué au développement rural et permis en partie que la pertinence et la cohérence du programme soient jugées satisfaisantes et que la gestion des connaissances soit efficace. En outre, ils ont reconnu l'efficacité des stratégies de ciblage, notamment pour ce qui est de faire participer véritablement les femmes à tous les projets.
11. Le Comité a souligné qu'il fallait resserrer les partenariats, en particulier avec le secteur privé, les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies, y compris les autres organismes ayant leur siège à Rome. Une meilleure collaboration avec les administrations et les partenaires nationaux et locaux faciliterait le développement et la reproduction des initiatives dans différentes régions et multiplierait les effets. La direction a rappelé la façon dont elle travaillait avec les pouvoirs publics et par leur intermédiaire. Elle a précisé que c'était donc le Gouvernement indien, et non le FIDA, qui avait choisi les partenaires d'exécution. Il a été souligné que l'étroitesse de la collaboration et de l'alignement sur les priorités du Gouvernement au niveau de l'État ou des provinces était indispensable à la bonne exécution des projets. Les capacités étaient également à prendre en considération, compte tenu de la superficie du territoire indien, du nombre de parties prenantes et de la présence du FIDA sur le terrain. Cela étant, la

collaboration se poursuivait, par exemple avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans l'Odisha, où le FIDA intervenait par l'intermédiaire du département des affaires tribales et la FAO par l'intermédiaire du département de l'agriculture.

12. Les membres du Comité ont insisté sur l'importance de privilégier les interventions qui amélioreraient l'accès des petits producteurs aux marchés. Ils ont également souligné qu'il fallait renforcer les systèmes de suivi-évaluation et de collecte de données ventilées en ce qui concernait les projets en cours, de façon à faciliter les évaluations et à la transposition à plus grande échelle des innovations efficaces.
13. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau COSOP, le Comité a mis en avant l'importance de s'attaquer aux lacunes en matière de politiques, de favoriser les initiatives de création d'emplois – en particulier en faveur des jeunes ruraux – et d'étudier de nouvelles solutions de financement en rapport avec les initiatives vertes et les efforts d'adaptation aux changements climatiques.
14. La direction s'est déclarée satisfaite de l'ESPP et des recommandations qui en étaient issues, et a réaffirmé sa volonté de tenir compte de ces contributions dans les prochains COSOP. De fait, la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) étant axée sur la biodiversité, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, ces domaines revêtaient une plus grande importance dans les futurs programmes. Il a été indiqué que le FIDA mobilisait déjà des entreprises du secteur privé et les mettait en relation avec des agriculteurs afin de créer des liens commerciaux et de remédier aux problèmes touchant les activités postproduction, tout en mettant clairement l'accent sur les filières durables.
15. La direction a été invitée à réfléchir au rôle du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire en voie de reclassement. Elle a précisé que le revenu national brut indien était actuellement bien inférieur au seuil de reclassement fixé par la Banque mondiale, puisque l'Inde était un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui ne devrait donc pas changer de catégorie dans un avenir proche. Un membre a fait remarquer que, l'Inde appartenant au G20, les indicateurs de revenus étaient susceptibles de ne pas rendre entièrement compte de l'état de préparation du pays à un reclassement et que les inégalités, les lacunes et les extrêmes devaient aussi être pris en considération.
16. **Point 4 de l'ordre du jour: Révision du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et du plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2024/127/W.P.3/Rev.1)**

Messages clés:

- Dans l'ensemble, les membres étaient favorables à l'augmentation du budget d'IOE pour 2025 et au plan indicatif de celui-ci pour 2026-2027, même si certains membres étaient préoccupés par le rythme et les incidences de cet ajustement.
- Les membres ont recommandé de procéder de manière encore plus stratégique pour ce qui était des évaluations de programme de pays, en donnant la priorité aux ESPP dans les pays en voie de reclassement.

17. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction la proposition de révision du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et du plan indicatif pour 2026-2027 d'IOE, figurant dans le document EC 2024/127/W.P.3/Rev.1 élaborée à l'issue des délibérations avec le Comité de l'évaluation à sa cent vingt-sixième session, avec le Comité d'audit à sa cent soixante-quatorzième réunion et avec le Conseil d'administration à sa cent quarante-deuxième session, en septembre 2024. Les membres ont salué le travail accompli par IOE et la stratégie réaliste mise en œuvre par le Bureau pour améliorer les activités du FIDA.

Ils ont également reconnu la contribution de la fonction d'évaluation indépendante du Fonds à l'amélioration de la qualité des programmes.

18. De façon générale, les membres du Comité appuyaient l'augmentation du budget d'IOE, dont la part dans le programme de prêts et dons passait à 0,6% et restait donc largement en deçà du plafond de 0,9%. Cette augmentation faisait passer le budget total demandé pour 2025 à 7,25 millions d'USD, comprenant un montant supplémentaire de 1,113 million d'USD. Un membre était préoccupé par l'importance de la hausse en un laps de temps si court et par les arbitrages qu'il faudrait peut-être opérer au niveau des activités prévues si la hausse n'était pas approuvée.
19. Les membres ont noté que la politique en matière de reclassement prévoyait certes que les COSOP des pays en voie de reclassement – c'est-à-dire les pays qui dépassaient depuis trois ans le seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement – s'appuieraient sur des ESPP récentes, lorsqu'elles étaient disponibles, mais que cela ne serait pas le cas pour le COSOP du Mexique, qui devait s'achever en décembre 2025. La direction a précisé que, selon la politique de reclassement, lorsque cela était possible, le COSOP des pays ayant dépassé le seuil de déclenchement de l'examen ferait fond sur une ESPP réalisée au cours des cinq dernières années. Dans le cas présent, une ESPP avait été conduite en 2019, ce qui signifiait qu'une autre évaluation menée en 2024 avait peu de chances d'apporter de nouveaux éclairages déterminants. IOE a souligné que si l'on voulait toutes les ESPP requises pour les COSOP concernés, cela exigerait de doubler son budget, ce qui n'était ni recommandé ni faisable à court terme. Il a ajouté que le budget tenant compte des questions de genre correspondait à la part des dépenses de personnel et des dépenses hors personnel consacrée à l'évaluation des résultats opérationnels en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la contribution d'IOE aux groupes de travail du FIDA et aux initiatives onusiennes en faveur de l'égalité femmes-hommes.
20. En réponse aux questions sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, IOE a indiqué que les bureaux de l'évaluation desdits organismes mettaient en commun leurs plans de travail et collaboraient sur le plan méthodologique plutôt que de mener des évaluations conjointes, compte tenu de la complexité des dispositions opérationnelles et de l'importance des coûts que de telles évaluations supposeraient. En outre, IOE a fait remarquer qu'il travaillait davantage avec les banques multilatérales de développement dans le cadre du Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG), dont il présiderait et accueillerait les réunions en 2025.
21. Les membres ont demandé plus d'informations sur les éléments technologiques et novateurs présentés dans le document à l'examen et sur les incidences ou les effets positifs de ces éléments sur les futurs travaux d'IOE. Le Bureau a expliqué que les évaluations sur le terrain étaient souvent limitées par le manque d'accès à la technologie et par le besoin d'observations directes ainsi que d'interactions directes avec les bénéficiaires des projets dans les zones reculées. Il a fait remarquer que la technologie facilitait certains aspects de l'évaluation, comme c'était le cas des systèmes d'information géographique, qui aidaient à évaluer les aspects environnementaux, mais que, à l'heure actuelle, elle ne permettait que peu d'économies. Il a également souligné qu'il était encore plus compliqué de réduire au minimum les dépenses relatives aux évaluations lorsqu'il était aussi coûteux d'atteindre les zones reculées. IOE a ajouté avoir récemment commencé à utiliser des outils d'intelligence artificielle à titre d'essai dans les évaluations et avoir élaboré une stratégie interne pour guider les équipes d'évaluation dans ce contexte.

22. Des précisions ont également été apportées concernant l'évaluation à venir du secteur privé, qui serait différente de l'évaluation groupée de projets réalisée en 2022. L'évaluation thématique proposée sur la collaboration du FIDA avec le secteur privé serait axée sur la stratégie en la matière approuvée en 2019 (EB 2019/127/R.3), et donc sur la collaboration directe du Fonds avec le secteur privé, tandis que l'évaluation groupée de projets était axée sur le développement des entreprises privées épaulées dans le cadre du programme de prêts et dons aux côtés des pouvoirs publics nationaux.

Point 5 de l'ordre du jour: Programme provisoire du Comité de l'évaluation pour 2025 (EC 2024/127/W.P.4)

Messages clés:

- IOE est convenu d'accélérer l'évaluation sur la nutrition afin que les conclusions de celle-ci puissent étayer les débats tenus en amont du Sommet Nutrition pour la croissance, prévu en France en mars 2025.
- L'ordre du jour provisoire du Comité pour 2025 a été approuvé.

23. Les membres du Comité ont approuvé le programme provisoire proposé pour les sessions de 2025, tel qu'il figure dans le document EC 2024/127/W.P.4.
24. La France a proposé d'avancer l'évaluation thématique de l'appui du FIDA à la nutrition, initialement prévue pour la cent vingt-neuvième session du Comité en juin 2025, à la cent vingt-huitième session devant se tenir en mars 2025. Il serait ainsi possible d'examiner les conclusions de l'évaluation en parallèle du Sommet Nutrition pour la croissance, qui se tiendrait à Paris en mars 2025. IOE a expliqué que le rapport de l'évaluation thématique serait disponible en mars 2025 afin de pouvoir être exploité dans le cadre du Sommet, même si le rapport devait être officiellement présenté à la session de juin.

Point 6 de l'ordre du jour: Évaluation de la stratégie et du programme de pays pour la République argentine (EC 2024/127/W.P.5)

Messages clés:

- Les membres ont souligné qu'il importait de renforcer les partenariats, la coordination et la collaboration avec le secteur privé et les organisations internationales si l'on voulait amplifier l'impact obtenu.
- Le Comité a fait remarquer qu'il fallait consolider les systèmes de suivi-évaluation des projets en cours pour pouvoir plus facilement et plus rapidement changer de cap, recueillir des données ventilées afin de suivre les progrès en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes et étudier les innovations en vue de développer les interventions efficaces.
- Le Comité a insisté sur la nécessité de prêter un appui adéquat aux groupes cibles dans le cadre du prochain COSOP, en comblant les manques de capacités humaines et en améliorant le renforcement des capacités.
- Les membres ont noté que l'accord conclusif leur serait communiqué une fois signé.

25. Le Comité de l'évaluation a accueilli favorablement la deuxième ESPP relative à l'Argentine, couvrant la période allant de 2011 à 2023, telle qu'elle figure dans le document EC 2024/127/W.P.5. L'accord conclusif n'avait pas encore été signé et serait communiqué ultérieurement¹. Les membres du Comité ont remercié IOE et la direction de l'exhaustivité du rapport et des explications fournies.
26. Les membres ont également salué les interventions faites au nom du Gouvernement argentin par Gabriela Alperovich et Laura Calle, analystes des opérations et des projets au Ministère argentin de l'économie.
27. Les membres ont mis en avant le rôle crucial de l'ESPP dans l'élaboration du nouveau COSOP et se sont félicités du fait que les conclusions et recommandations avaient été communiquées assez rapidement au Gouvernement et à la direction pour être prises en compte dans ledit COSOP. L'évaluation était certes fondée sur les activités passées, mais certains membres estimaient qu'il serait utile de formuler des recommandations concernant l'avenir, en particulier la voie à suivre en vue d'un reclassement. La direction a assuré aux membres que les conclusions de l'évaluation seraient intégrées au COSOP 2025-2030, l'accent étant mis sur les politiques et programmes de développement rural inclusif. Il a été indiqué que dans le contexte d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure où les difficultés et les possibilités étaient nombreuses, la stratégie porterait sur l'appui institutionnel, l'innovation, l'amplification de l'impact, la coopération Sud-Sud et triangulaire et la fourniture de biens publics régionaux. La direction a été invitée à faire en sorte qu'une attention particulière soit accordée à l'agroécologie et à la nutrition ainsi qu'aux peuples autochtones et aux groupes vulnérables.
28. Le Comité a de nouveau insisté sur la nécessité de renforcer les systèmes de suivi-évaluation des projets en cours et à venir, de façon à permettre des évaluations adaptables menées en temps voulu et aptes dès les premiers stades à monter en puissance. La direction a assuré aux membres que le suivi-évaluation serait l'une des priorités du nouveau COSOP. Dans le même ordre d'idées, la fréquence des évaluations a été remise en question. IOE était également de l'avis qu'un écart de 10 à 12 ans entre deux évaluations de pays n'était pas idéal et a fait savoir que des mesures seraient prises pour réduire cet écart lorsque cela serait possible, mais que cela dépendrait des ressources disponibles. En réponse aux demandes d'explications quant au fait que les problèmes de performance n'étaient pas résolus en temps utile, la direction a rappelé que la période à l'examen était particulièrement complexe sur les plans politique, institutionnel et économique. Malgré tout, la poursuite des interventions du FIDA dans le pays portait aujourd'hui ses fruits et les nouveaux projets permettaient d'obtenir de meilleurs résultats, notamment en matière de genre. En outre, depuis l'approbation par le Conseil d'administration de la politique du FIDA en matière de restructuration, la direction disposait d'une plus grande marge de manœuvre pour s'attaquer aux problèmes lorsqu'ils étaient relevés par les missions de supervision.
29. Les membres ont mis en avant l'importance du renforcement de la collaboration avec les institutions financières internationales, les organismes des Nations Unies et le secteur privé. Ils ont également demandé qu'une approche stratégique soit appliquée pour renforcer les capacités, en particulier moyennant une présence régionale et nationale, afin d'améliorer la participation et l'appropriation. La direction a dit avoir conscience des problèmes actuellement rencontrés en matière de ressources humaines, en particulier du manque d'effectifs, et prévoir d'améliorer la coordination entre les projets afin d'optimiser la charge de travail des équipes.

¹ L'accord conclusif a été signé par la suite et figure dans la documentation relative au prochain COSOP, que le Conseil d'administration examine actuellement.

30. Les membres du Comité étaient préoccupés par les effets limités observés parmi les groupes cibles et ont fait remarquer qu'une part importante de la population visée n'avait pas reçu d'appui. Ils ont instamment demandé que des solutions soient proposées dans le nouveau COSOP. La direction a confirmé que le FIDA redéfinirait les plans stratégiques territoriaux en étroite coopération avec les autorités locales concernées par les programmes, afin de mieux cibler les besoins de la population diverse. D'autres ont souligné l'importance d'une meilleure collaboration avec les administrations locales, en particulier dans les grands pays à des stades plus avancés de développement.

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses

31. Les membres du Comité se sont félicités de la parution de la version numérique du Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, présentée par la direction.
32. Le Comité a remercié Nigel Brett de sa contribution au Comité de l'évaluation en tant que Directeur de la Division des politiques et des résultats opérationnels et a noté que celui-ci continuerait de servir le FIDA et le Comité dans son nouveau rôle en tant que Directeur de la Division production durable, marchés et institutions.

Clôture de la session

33. Il a été rappelé au Comité que le Bureau de la Secrétaire ferait circuler le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés indiqués par les membres du Comité, pour approbation. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent quarante-troisième session.